

# **PLATE-FORME DES ASSOCIATIONS D'AINES DE GENEVE**

## **Groupe de projet HABITATS SENIORS**

*A l'occasion du dernier Salon des Aîné-e-s en juin 2005, près de 500 signataires ont donné leur appui à la pétition « HABITATS SENIORS pour la construction de logements pour des aînés », adressée aux parlements cantonal et municipaux.. Le Grand Conseil de même que le Conseil municipal de la Ville de Genève ont par la suite transmis la pétition au Conseil d'Etat respectivement au Conseil administratif.<sup>1</sup> En parallèle moult initiatives sont en cours. Toutefois les réalisations restent limitées et nous sommes toujours en attente des réponses des autorités à la pétition.*

*De son côté la Plate-forme des associations d'aînés de Genève (qui regroupe 14 associations) a voulu assurer son suivi à la pétition ainsi qu'aux projets d'habitat seniors. Elle a donc créé en mars 2006 le Groupe de projet HABITATS SENIORS réunissant des représentants des associations intéressées avec des acteurs et experts extérieurs. Ce groupe s'est donné comme tâche d'élaborer des recommandations qui s'adressent à l'ensemble des milieux intéressés et visent à promouvoir la discussion et l'information ainsi qu'à favoriser des réalisations. En vue du Salon des Aîné-e-s de juin 2007 nous vous en présentons ici un premier résumé.*

## **RECOMMANDATIONS POUR L'HABITAT DESTINE AUX SENIORS**



L'habitat a un impact décisif sur les conditions et la qualité de vie offertes aux habitants tout au long de leur vie. Le domicile est beaucoup plus investi par les retraités, surtout lorsque les possibilités de sortir se réduisent pour des raisons de santé. En retour, les seniors peuvent constituer une ressource pour leurs voisins, jeunes comme âgés, leur quartier et la Cité

Il s'agit dès lors de dépasser la dichotomie qui oppose « la vie dans son propre domicile » à « la vie en EMS » et de développer et populariser toutes les solutions intermédiaires.

Le débat public et l'attention des autorités ne doivent pas se limiter aux prestations en matière de soins. Ils doivent porter sur les conditions et formes d'habitat qui permettront de prolonger le maintien à domicile de l'ensemble des seniors et de garantir leur autonomie, d'atténuer ou de compenser leurs fragilités ou handicaps, de prévenir des accidents, de contrecarrer les risques de repli et d'isolement et de stimuler les seniors afin de tirer meilleur avantage d'eux en tant que ressource au bénéfice des différentes générations.

Or les défis posés par une société de longue vie où cohabitent actuellement quatre générations doivent être relevés non seulement par l'Etat social, mais par une multitude d'acteurs. Les ressources budgétaires ne permettront plus de compartimenter et de réglementer une solution spécifique pour chaque situation. L'approche et les solutions à envisager devront donc être globales, multidimensionnelles et évolutives et ne sauraient se limiter au seul habitat, mais intégrer simultanément des considérations de trajectoires de vie, architecturales, sociales, de santé, environnementales et financières.

<sup>1</sup> Cf Rapport de la commission du logement [du Grand Conseil] P 1542-A et Rapport de la commission du logement [du Conseil municipal de la Ville de Genève P-143A, renvoyé le 10 octobre 2006 par Conseil municipal au Conseil administratif, accompagnée de la recommandation « de créer une commission consultative, composée notamment de divers spécialistes et chargée de fournir des indications sur la question: quels logements pour nos aînés? »

## **Recommandation N° 1 : S'informer, se renseigner, se faire conseiller**

L'avancement en âge pose inmanquablement la question du logement :

- continuer à habiter son logement tel qu'il est
- continuer à habiter son logement actuel, moyennant certaines adaptations et/ou prestations d'aide à domicile
- déménager au sein de l'immeuble dans un logement mieux adapté
- déménager ailleurs dans un logement plus adapté
- déménager dans un logement adapté au bénéfice d'un encadrement social et sanitaire
- déménager dans un logement communautaire, adapté et au bénéfice (ou non) d'un encadrement social et sanitaire
- déménager dans un EMS.

Pour permettre aux seniors de faire leur choix, le Groupe de projet HABITATS SENIORS de la Plate-forme des associations d'aînés demande aux autorités, aux milieux professionnels concernés et aux associations de suivre les pistes suivantes :

- 1.1. Mieux faire connaître toute la gamme d'habitats destinés aux seniors : développer une information et un conseil prospectif et personnalisé, en complément des informations en sécurité sociale et prise en charge sanitaire.
- 1.2. S'inspirer, pour ce qui est de l'information et du conseil, des expériences ailleurs, en Suisse (p.ex. <http://www.srrb.ch/wohnen>) et à l'étranger (plus particulièrement en Grande Bretagne, p.ex. <http://www.housingcare.org>).
- 1.3. Mieux faire connaître toutes les possibilités de soutien et d'aide pour le maintien à domicile.

## **Recommandation N° 2 : Prévoir et construire l'habitat pour nos vieux jours**

- 2.1. Concevoir des logements sans barrières architecturales, en respectant les principes de l'ergonomie et en réalisant les aménagements nécessaires permettant aux habitants vieillissants, même à mobilité réduite, de pouvoir vivre dans leur logement.
- 2.2. Dimensionner les logements pour permettre aux seniors de recevoir leurs familles, des connaissances ou des proches, pour partager un repas voire éventuellement les héberger.
- 2.3. Concevoir et / ou aménager des salles, terrasses, paliers et entrées d'immeubles comme lieu de rencontres possibles.
- 2.4. Encourager les promoteurs et propriétaires immobiliers à prévoir dans chaque immeuble des logements répondant aux besoins spécifiques des personnes vieillissantes. Cette recommandation s'adresse plus particulièrement aux collectivités publiques, coopératives d'habitations, fondations pour la promotion de logements sociaux et caisses de pensions.
- 2.5. Intensifier le développement de l'offre et des collaborations entre tous les acteurs intéressés afin de développer conjointement des solutions permettant de répondre aux besoins croissants en habitat senior. Il s'agit de mettre en réseau les spécialistes des secteurs public, associatif et privé : promoteurs, régies, architectes, entreprises du bâtiment, fournisseurs d'équipements et de services ou de produits.
- 2.6. Intégrer des logements pour les aînés dans les planifications des quartiers et dans toute nouvelle construction d'immeuble.

### **Recommandation N° 3 : Adapter l'habitat existant à nos vieux jours**

- 3.1. Tenir compte lors des rénovations des besoins spécifiques des seniors, (faire) appliquer les règlements et adapter dans chaque immeuble une partie des logements aux standards des seniors fragilisés.<sup>2</sup>
- 3.2. Répondre au besoin de sécurité ainsi qu'aux risques liés à la fragilité :
  - installer les équipements, tels que judas aux portes, téléphones portatifs, interphones, téléalarmes permettant un appel à l'aide en cas de chutes
  - sécuriser les équipements électriques, l'utilisation de la cuisinière
  - tirer meilleur avantage des possibilités offertes par la domotique
  - adapter l'habitat et le mobilier (p. ex. rehausse du frigo) pour parer à des situations de risque et d'handicap
  - signaler les obstacles par un éclairage adéquat, des contrastes de couleur, visibles aussi pour les malvoyants.

### **Recommandation N° 4 : Faciliter les rocodes, instaurer une bourse d'échanges d'appartements**

Envisager, faciliter, populariser des rocodes et échanges d'appartements devenus trop grands vers des logements répondant mieux aux besoins des personnes vieillissantes.

### **Recommandation N° 5 : Encourager l'entraide et les possibilités de contacts afin de prévenir les risques de repli et d'isolement**

Promouvoir parmi les habitants d'un immeuble ou du voisinage un esprit de respect, de convivialité et d'entraide entre les générations.<sup>3</sup>



### **Recommandation N° 6 : Valoriser le voisinage, le quartier, la Ville**

- 6.1 Favoriser une bonne accessibilité extérieure et offrir des repères encourageant les seniors à sortir : cheminements d'accès et de sortie, passages sécurisés pour traverser les rues, îlots de sécurité, proximité et aménagement des arrêts des transports publics, bancs publics conviviaux en suffisance.
- 6.2. Intégrer ou rapprocher les équipements et commerces de proximité à l'habitat et faciliter les parcours quotidiens vers des services essentiels.
- 6.3. Favoriser les échanges intergénérationnels grâce à la proximité de jardins d'enfants, d'écoles, de centres de quartier, d'associations et de places de jeux.

<sup>2</sup> voir sur cette question la motion M-448-1 « Pour l'adaptation des logements existants aux handicaps » acceptée par le Conseil municipal de la Ville de Genève lors de la séance du 20 mars 2006

<sup>3</sup> s'inspirer d'initiatives exemplaires telle que la Charte Générations « Bonjour voisin » de Saint Apollinaire près de Dijon, pose d'un tableau d'affichage d'échange services (baby-sitting, aide dans devoirs scolaire), repas partagés, fêtes

**Recommandation N° 7 : Prévoir, susciter et valoriser des synergies avec les institutions pour personnes âgées**

Dépasser les cloisons administratives entre domicile et institutions qui se trouvent à proximité, telles qu' EMS, appartements protégés ou centre de soins, pour fournir ou prendre en commun les repas et pour accéder à des infrastructures de soins.

**Recommandation N° 8 : Promouvoir, faire connaître et évaluer les expériences innovantes d'habitat**

Dans cette perspective, les associations intéressées, en collaboration avec les autorités cantonales et municipales devraient créer une instance servant de lieu d'échange, d'information, d'écoute et de conseil. A celle-ci incomberait également le rôle de catalyser et de promouvoir de nouveaux développements ainsi que d'évaluer les différentes expériences présentes et futures.

Le Groupe de projet HABITATS SENIORS de la Plate-forme des associations d'aînés élargi à certains participants du Forum et Pavillon « Habitat Senior » du Salon des Aîné-e-s de juin 2007 est disposé à en constituer le noyau. Pour avancer, ce groupe a besoin d'un soutien affirmé de la part de tous les milieux intéressés.



**La question vous interpelle ? Vous voulez vous y investir ? Venez nous rejoindre !**

Contact : Groupe de projet HABITATS SENIORS  
c/o H.P. Graf, 022 733 66 30 (répondeur), [graf-junod@bluewin.ch](mailto:graf-junod@bluewin.ch)

Membres du Groupe de projet HABITATS SENIORS de la Plate-forme des associations d'aînés de Genève :

*AMPIA Association des membres pensionnés de l'instruction publique et de l'administration et Association des membres pensionnés de la CIA, Lucien Gioria*  
*CdA Conseil des Anciens de Genève, Monique Cécile Python et Hans Peter Graf*  
*FAAG Fondation des Aînées et des Aînés de Genève, Cyrus Mechat*  
*Pro Senectute Genève, Jacqueline Cramer*  
*RAG Rassemblement des Aînés de Genève, André Herren*  
*Université du 3e âge, Raymonde Wagner*

Genève, 4 juin 2007

téléchargeable (aussi en traduction allemande) sur <http://www.ge.pro-senectute.ch/articles.htm#habita>